



Conseil communautaire

Procès-verbal des délibérations du jeudi 15 octobre 2015 à 18h30

Salle polyvalente Pierre Fisson à Xeulilly

Étaient présent(e)s : Stéphane **BOEGLIN** _ Xavier **BOUSSERT** _ Jean-Marie **BUTIN** _ Pascal **DURAND** _ Gérard **FONTAINE** _ Jean-Luc **FONTAINE** _ Denis **GARDEL** _ Maryline **GEORGES-BERNARD** _ Delphine **GILAIN** _ Dominique **GOEPFER** _ Michel **GRILLOT** _ Christophe **HANU** _ Gilles **JEANSON** _ Marie-Louise **KADOK** _ Daniel **LAGRANGE** _ Sandrine **LAMBERT** _ Jean **LOPES** _ Catherine **NOEL** _ Filipe **PINHO** _ Patrick **POTTS** _ Dominique **RAVEY** _ Richard **RENAUDIN** _ Pascal **SCHNEIDER** _ Marie-Laure **SIEGEL** _ Ismail **TAHTACI** _ Etienne **THIL** _ Hervé **TILLARD** _ Jean-Paul **VINCHELIN** _ Florence **WAZYLEZUCK**

Étaient excusé(e)s ou suppléé(e)s : François **BRAND** (procuration à Pascal **SCHNEIDER**) _ Claude **CIAPPELLONI** (procuration à Catherine **NOEL**) _ Martine **GEORGES-POMMIER** (procuration à Richard **RENAUDIN**) _ Claude **GUIDAT** (procuration à Ismail **TAHTACI**) _ Anne-Lise **HENRY** (procuration à Xavier **BOUSSERT**) _ Lydie **ROUYER** (procuration à Hervé **TILLARD**) _ Thierry **WEYER** (procuration à Stéphane **BOEGLIN**)

Étaient absent(e)s :

<u>Date de la convocation</u> :	9 octobre 2015
<u>Date d'affichage</u> :	23 octobre 2015
<u>Nombre de conseillers en exercice</u> :	36
<u>Nombre de présents</u> :	29
<u>Nombre de votants</u> :	36
<u>Secrétaire de séance</u> :	Jean-Luc FONTAINE

Le président ouvre la séance à 18h30, fait appel des membres et constate le quorum. Il aborde ensuite les différents points à l'ordre du jour.

1. Affaires et communications diverses
2. Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 17 septembre 2015
3. Désignation d'un secrétaire de séance
4. Délibérations

N°	Domaine	Objet
2015_ 137	Habitat - Logement - Finances	Soutien à l'amélioration énergétique de l'habitat – évolution du règlement
2015_ 138	Habitat - Logement - Finances	Ajustement du périmètre du secteur à enjeux de la ZAC du haut de Moselle
2015_ 139	Environnement	SDAA 54 - demande d'adhésion et de sortie des communes
2015_ 140	Commande publique	Travaux – Usine de potabilisation - avenant n°1
2015_ 141	Finances	Décision modificative n°2 - budget gestion économique
2015_ 142	Finances	Décision modificative n°3 - budget principal

1. Affaires et communications diverses

1. Accueil nouveau suppléant Viterne

Le président accueille Jean-Pierre OUDENOT, nouveau conseiller communautaire suppléant.

2. Accueil de Marie Bainville

Directrice des services techniques depuis 1^{er} octobre 2015

3. Atelier équilibre

Information de Marie-Laure SIEGEL concernant la mise en place du prochain atelier équilibre qui se déroulera à partir de janvier 2016 de manière à ce que les CCAS puissent diffuser la communication auprès des seniors de leur commune.

4. Calendrier des réunions

Calendrier des réunions bureaux et conseils

	Bureaux à 18h00	Conférences des maires <i>Espace Ariane</i>	Conseils à 18h30	
NOVEMBRE	jeudi 5 novembre		<u>jeudi 26 novembre</u>	Bainville-sur-Madon
DÉCEMBRE	jeudi 3 décembre		<u>jeudi 10 décembre</u>	Chaligny

5. Rapport d'activité 2014

Les intercommunalités doivent chaque année réaliser un rapport d'activités, transmis aux communes pour présentation en conseil municipal.

Filipe Pinho indique que chaque année un autre domaine d'action sera présenté au conseil, extrait du rapport d'activités global transmis aux communes pour présentation au conseil municipal. Il invite Hervé Tillard et Jean-Luc Fontaine à présenter les actions réalisées dans le domaine du développement économique et de l'emploi.

En conclusion de la présentation, Hervé Tillard propose de conduire en Moselle et Madon l'opération « Moissons de l'emploi » expérimentée en 2014 dans le Saintois. Il précise que l'action fera appel à la mobilisation d'élus et de bénévoles, et invite les conseillers communautaires à y réfléchir.

2. Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 17 septembre 2015

Les élus valident à l'unanimité le compte-rendu.

3. Désignation d'un secrétaire de séance

Jean-Luc FONTAINE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

4. Délibérations

DÉLIBÉRATION N° 2015_137

Rapporteur :

Patrick POTTS - Vice-président chargé de l'habitat et du logement

Objet :

Soutien à l'amélioration énergétique de l'habitat – évolution du règlement

Patrick Potts présente les objectifs poursuivis par la commission, et invite Florence Bertrand, directrice de Terres de Lorraine urbanisme, à détailler les modalités des évolutions proposées.

Depuis 2011, la CCMM a opéré un virage dans le soutien à l'amélioration de l'habitat en privilégiant les aides à l'isolation thermique.

Il est proposé de poursuivre cette orientation en répondant également à de nouveaux enjeux:

- **Cohérence** par rapport aux engagements du Pays pour tendre vers TEPOS et aux orientations régionales ou nationales
- **Rôle incitatif** de la collectivité sur des travaux tendant vers une efficacité énergétique qui permettra une réduction réelle des charges
- **Accompagnement technique** réel avec un parcours sécurisé comprenant conseils et étapes identifiées.
- **Pédagogie** pour rendre l'habitant acteur de son projet
- **Impact sur les entreprises** : traitement global du logement encourageant des savoir-faire dans les travaux énergétiques et un travail entre entreprises
- **Efficience dans l'affectation des moyens financiers communautaires avec un budget maîtrisé à 90 000€/ an.**

En complément des aides conventionnées dans le cadre de l'OPAH (lutte contre l'habitat indigne et transformation d'usage), il est proposé de maintenir une seule aide communautaire encourageant l'amélioration énergétique des logements.

Cette aide viserait à accompagner tous les habitants selon les modalités suivantes :

Propriétaires	Tranche de population	Gain énergétique	Aide forfaitaire CCMM / logement
PO très modestes	60%	25%	2000€
PO très modestes	60%	40%	2600€
PO modestes + 20%	90%	40%	2000€
Au-delà	Moins de 10%	BBC	2000€
Propriétaires bailleurs		40%	2000€

- ➔ Aide CCMM forfaitaire, sans montant de travaux minimum, mais avec un plafond de 80% d'aide publique. (A noter que la participation locale existante dans le cadre du programme habiter mieux est incluse dans ce forfait.)
- ➔ Possibilité pour la commission habitat d'étudier l'opportunité d'avance de l'aide quand la trésorerie du demandeur le nécessite et en subsidiarité avec tout autre possibilité de financement (avance de l'ANAH, prêt,...)

La nature des travaux éligibles pour tout logement antérieur au 1^{er} juin 2001, date d'entrée en vigueur de la RT 2000, comprend les frais de matériaux, de pose et de moyens de sécurité pour :

- Combles
- Murs intérieurs et extérieurs
- Fenêtres
- Chauffage et ventilation
- Énergie renouvelable pour eau-chaude sanitaire ou chauffage
- Plancher et plafond

→ Les travaux peuvent être réalisés par entreprise(s) ou par le propriétaire lui-même.

Pour mettre en œuvre ce dispositif, le suivi-animation est toujours réalisé en interne par un seul technicien en lien étroit avec l'espace info énergie (EIE) et présente les atouts suivants :

- **Un seul interlocuteur pour les particuliers** : informations, visite sur place et aide au montage du dossier
- **L'offre nouvelle d'une étude thermique gratuite** permettant aux habitants de faire leur choix de travaux d'après des simulations énergétiques comprenant coût et gain énergétique
- **D'autres moyens techniques et pédagogiques**: caméra thermique, humidimètre, documentation,...
- **Le maintien de l'atelier isolation animé par l'EIE**: toujours obligatoire et avec des informations encore plus pratiques (ex : démonstration d'isolants ...)

Il est proposé au conseil de valider le contenu de ce nouveau règlement d'aide à l'amélioration énergétique.

Jean-Paul Vinchelin est d'accord avec les propositions. Il souhaite néanmoins qu'une réflexion soit conduite sur un coup de pouce aux ravalements de façades, surtout pour les propriétaires les plus modestes. Il invite également les élus à se préoccuper du devenir des personnes âgées qui se retrouvent seules dans une grande maison.

S'agissant des façades, Filipe Pinho est d'avis de cibler les démarches sur des secteurs jugés prioritaires, afin d'utiliser l'argent public le plus efficacement possible. Par ailleurs, il souhaite se concentrer d'abord sur l'état du logement, lorsqu'il s'avère que celui-ci est dégradé.

Patrick Potts préfère aider une personne âgée à mieux isoler son habitation, plutôt que de repeindre la façade.

Le conseil communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **approuve** les dispositions du nouveau règlement de soutien à l'amélioration énergétique de l'habitat, telles qu'exposées ci-dessus, et traduites dans le règlement ci-annexé,

- **précise** que le nouveau règlement entre en vigueur le 1^{er} novembre 2015.

DÉLIBÉRATION N° 2015_138

Rapporteur :
Filipe PINHO - Président

Objet :
Ajustement du périmètre du secteur à enjeux de la ZAC du haut de Moselle

Depuis 2007, la CCMM est engagée dans une stratégie foncière avec l'EPF de Lorraine sous la forme d'une convention cadre. Plusieurs secteurs à enjeux ont été retenus parmi lesquels les secteurs CHL4 et NEU4 relatifs au projet des hauts de Moselle.

Dans le cadre de la création de la ZAC Haut de Moselle, le périmètre a été stabilisé et nécessite une mise à jour des surfaces. Un avenant de la convention avec l'EPFL sera ainsi nécessaire sur la base suivante :

Référence du secteur	Vocation	Projet	Surface en m ²	Priorité	Intérêt CCMM	Observation suite à actualisation de septembre 2013
Chl4	Habitat - Equipement/ Infrastructure	Création d'une zone d'habitat et d'équipement "Le Haut de Moselle"	85009m ²	1	non	périmètre ajusté selon carte ci-jointe
Neu4	Habitat - Equipement/ Infrastructure	Création d'une zone d'habitat et d'équipement "Le Haut de Moselle"	67704m ²	1	non	périmètre ajusté selon carte ci-jointe

Il vous est proposé d'ajuster le périmètre de ces 2 secteurs à enjeux.

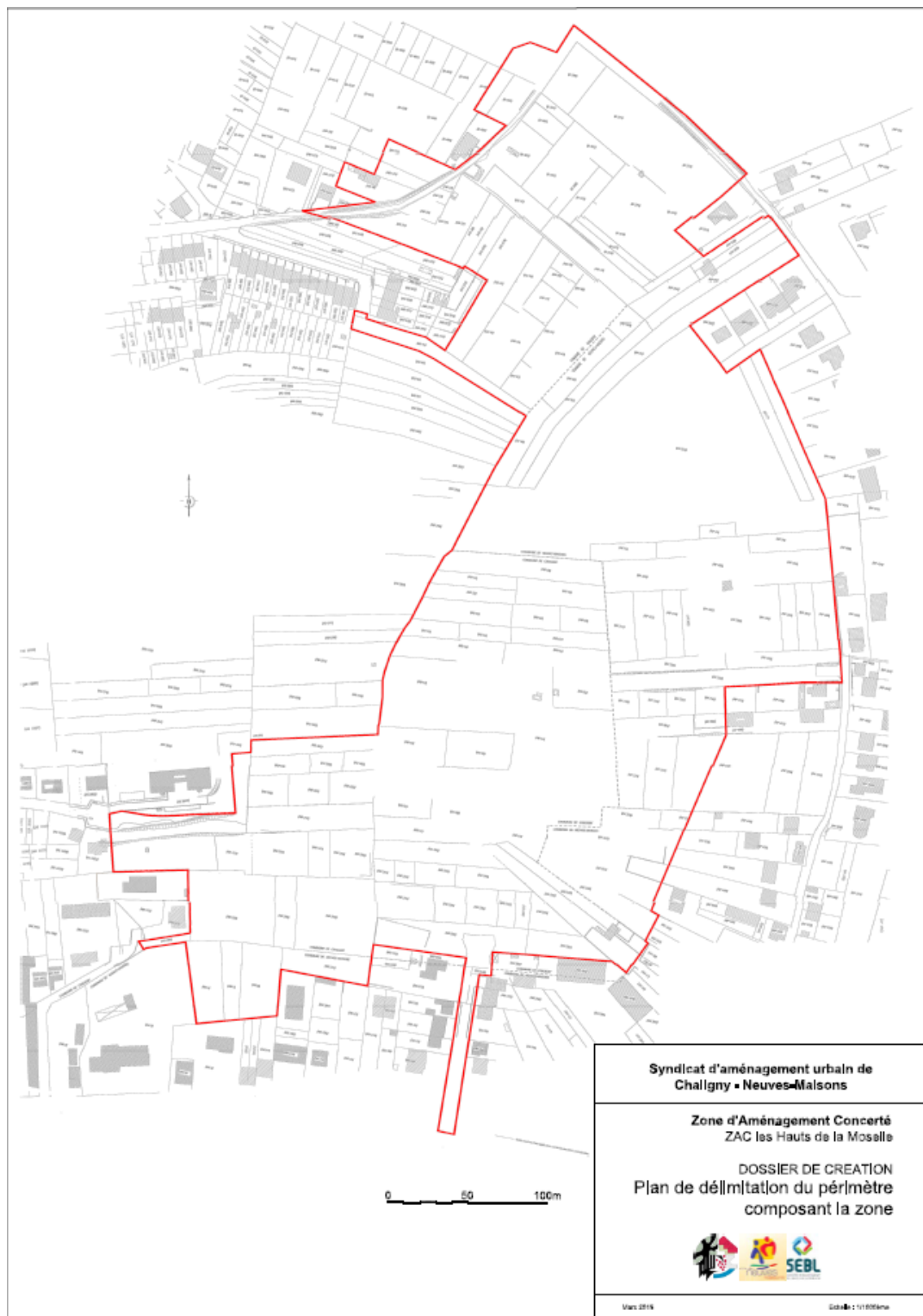
Le conseil communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **valide** l'ajustement du périmètre d'intervention de l'EPFL sur les secteurs CHL 4 et NEU 4 conformément au tableau ci-dessous et à la carte ci-jointe.

Référence du secteur	Vocation	Projet	Surface en m ²	Priorité	Intérêt CCMM	Observation suite à actualisation de septembre 2013
ChI4	Habitat - Equipement/ Infrastructure	Création d'une zone d'habitat et d'équipement "Le Haut de Moselle"	85009m 2	1	non	périmètre ajusté selon carte ci-jointe
Neu4	Habitat - Equipement/ Infrastructure	Création d'une zone d'habitat et d'équipement "Le Haut de Moselle"	67704m 2	1	non	périmètre ajusté selon carte ci-jointe

- **autorise** le président à signer l'avenant à la convention cadre et toute pièce afférente à cette présente délibération.



DÉLIBÉRATION N° 2015_139

Rapporteur :
Filipe PINHO - Président

Objet :
SDAA 54 - demande d'adhésion et de sortie des communes

Selon la procédure légale, la communauté de communes, adhérente au syndicat départemental d'assainissement autonome, doit se prononcer en faveur des demandes d'adhésion et de retrait des communes en ayant fait la demande. Ces demandes sont en général motivées par l'évolution des périmètres intercommunaux.

Le conseil communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **accepte** les demandes d'entrée dans le SDAA54 des communes de Rogeville, Rosières en Haye et de la communauté de communes Terre Lorraine du Longuyonnais sur son périmètre actuel.

- **accepte** les demandes de sortie du SDAA54 des communes de Laix, Reillon, Neuville Les Badonviller et de la communauté de communes Terre de Lorraine du Longuyonnais sur son ancien périmètre.

DÉLIBÉRATION N° 2015_140

Rapporteur :
Stéphane BOEGLIN - Vice-président chargé de l'eau et de l'assainissement

Objet :
Travaux – Usine de potabilisation - avenant n°1

Dans le cadre de la construction de l'usine de potabilisation d'eau pompée en Moselle à Messein, un marché de travaux portant sur la construction de l'usine et des ouvrages annexes a été signé en juillet 2014 avec le groupement MSE / SPIE Batignolles pour un montant de 3 180 000 euros HT.

L'avenant n°1 a pour objet d'arrêter les modalités techniques et financières des travaux supplémentaires apportés au marché. Les modifications principales portent sur :

- Mise en place de 3 traversées de radier pour le refoulement projeté vers Richardménil et la pose de la tuyauterie interne à l'usine
- Mise en place d'une attente dans le voile pour le refoulement d'eau vers Richardménil
- Mise en place d'un réseau d'évacuation fixe pour accueillir les eaux de vidange des bâches
- Installation d'une 2ème pompe de lavage initialement prévue en caisse
- Mise en place d'une ligne pilote entre la station de traitement et le poste de refoulement 1
- Fourniture et pose d'une conduite entre la station et le portail d'entrée de la station
- Remplacement de la pompe du puits

- Réalisation d'une plateforme hors d'eau pour un poste de transformation et sa logette
- Réseau de vidange de la conduite de refoulement vers le réservoir de Cumène : raccordement sur le réseau existant

Par ailleurs, le by-pass entre la cuve d'interreminéralisation et la bêche d'eau de lavage et la mise en place de 2 brides avec plaque pleine ne seront pas réalisés.

Au regard de ces travaux, le délai d'exécution est prolongé de 2 mois. L'avenant a une incidence financière de 54 017,69 euros HT sur le montant du marché qui est ainsi porté à 3 234 017,69 € HT. L'augmentation constatée est de 1,70 %.

Il est proposé d'approuver l'avenant n°1.

Le conseil communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

- **approuve** l'avenant n°1 au marché du lot 1 de construction de l'usine de potabilisation d'eau pompée en Moselle avec le groupement MSE / SPIE Batignolles pour un montant de 54 017,69 euros HT

- **autorise** le président à signer l'avenant

- **autorise** le président à signer toute pièce ou document afférent à la présente.

DÉLIBÉRATION N° 2015_141

Rapporteur :
Filipe PINHO - Président

Objet :
Décision modificative n°2 - budget gestion économique

Le conseil est invité à approuver une décision modificative sur le budget gestion économique.

Le conseil communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

modifie les comptes budgétaires du budget gestion économique 2015 conformément au tableau ci-dessous :

**DECISION MODIFICATIVE n° 2
BUDGET GESTION ECO**

Désignation	Commentaires	Dépenses	Recettes	Mouvement
FONCTIONNEMENT				
614-924-90	Ajustement charges locatives cellules FILINOV	9 400,00 €		Réel
66111 - 90	Rectification crédits d'emprunt	53 955,00 €		Réel
66112 - 90	Rectification crédits d'emprunt	-29 003,00 €		Réel
6618 - 90	Rectification crédits d'emprunt	30 827,00 €		Réel
023	Ajustement crédits section investissement en suréquilibre	-65 179,00 €		Ordre
Total		0,00 €	0,00 €	
INVESTISSEMENT				
021	Ajustement crédits section investissement en suréquilibre	-65 179,00 €		Ordre
1641 - 90	Rectification crédits d'emprunt	207 984,00 €		Réel
2313 - 510	Ajustement autorisation de programme	-200 163,56 €		Réel
Total		-57 358,56 €	0,00 €	

Budget Gestion Economique - Ajustement APCP

N° AP	Libellé AP	Montant AP initial	Montant AP révisé	CP2012	CP2013	CP 2014	CP 2015	Total CP
2012/GE/01	Cellules commerciales FILINOV	3 301 488	3 655 014		713 736	1 824 973	1 116 304	3 655 014

Le montant total des dépenses de l'AP est équilibré selon les recettes prévisionnelles suivantes :

Subventions :	100 000 €
Recettes commerciales :	900 000 €
Autofinancement :	
Emprunt :	2 655 014 €

DÉLIBÉRATION N° 2015_142

Rapporteur :
Filipe PINHO - Président

Objet :
Décision modificative n°3 - budget principal

Le conseil est invité à approuver une décision modificative sur le budget principal.

Le conseil communautaire,

après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

modifie les comptes budgétaires du budget principal 2015 conformément au tableau ci-dessous :

**DECISION MODIFICATIVE n° 3
BUDGET PRINCIPAL**

Désignation	Commentaires	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT			
60633 - 6064	Ajustement crédits entretien véloroute	211,00 €	
61523 - 6064	Ajustement crédits entretien véloroute	9 500,00 €	
61558 - 6095	Réparation halte nautique Maron	6 000,00 €	
6574 - 60623	Participation commercialisation Boucles de la Moselle	7 000,00 €	
6574 - 6096	Subvention projet tourisme et jeunes	700,00 €	
7788 - 6095	Indemnisation assurance halte nautique Maron		4 500,00 €
60632 - 913	Ajustement crédits entretien/aménagement site INRS	100,00 €	
60633 - 913	Ajustement crédits entretien/aménagement site INRS	1 760,00 €	
61521 - 913	Ajustement crédits entretien/aménagement site INRS	4 535,00 €	
61522 - 913	Ajustement crédits entretien/aménagement site INRS	4 500,00 €	
6156 - 913	Ajustement crédits entretien/aménagement site INRS	3 000,00 €	
616 - 913	Ajustement crédits entretien/aménagement site INRS	3 393,16 €	
6188 - 913	Ajustement crédits entretien/aménagement site INRS	16 800,00 €	
66112 - 1237	Ajustement charges d'intérêts	-1 890,00 €	
66112 - 209	Ajustement charges d'intérêts	-503,00 €	
66112 - 6064	Ajustement charges d'intérêts	-11 727,00 €	
66112 - 802	Ajustement charges d'intérêts	-12 287,00 €	
66112 - 803	Ajustement charges d'intérêts	-12 674,00 €	
66112 - 906	Ajustement charges d'intérêts	-3 782,00 €	
66112 - 911	Ajustement charges d'intérêts	-4 163,00 €	
6232 -454	Ajustement crédits	-4 000,00 €	
611 - 6041	Ajustement crédits	-1 973,16 €	
Total		4 500,00 €	4 500,00 €

Le secrétaire,

Jean-Luc FONTAINE

Le président,

Filipe PINHO.

Délibérations

N°	Domaine	Objet
2015_ 137	Habitat - Logement - Finances	Soutien à l'amélioration énergétique de l'habitat – évolution du règlement
2015_ 138	Habitat - Logement - Finances	Ajustement du périmètre du secteur à enjeux de la ZAC du haut de Moselle
2015_ 139	Environnement	SDAA 54 - demande d'adhésion et de sortie des communes
2015_ 140	Commande publique	Travaux – Usine de potabilisation - avenant n°1
2015_ 141	Finances	Décision modificative n°2 - budget gestion économique
2015_ 142	Finances	Décision modificative n°3 - budget principal

Signatures

Stéphane	BOEGLIN		Filipe	PINHO	
Xavier	BOUSSERT		Patrick	POTTS	
François	BRAND	Procuration à Pascal SCHNEIDER	Dominique	RAVEY	
Jean-Marie	BUTIN		Richard	RENAUDIN	
Claude	CIAPPELLONI	Procuration à Catherine NOEL	Lydie	ROUYER	Procuration à Lydie ROUYER
Pascal	DURAND		Pascal	SCHNEIDER	
Gérard	FONTAINE		Marie-Laure	SIEGEL	
Jean-Luc	FONTAINE		Ismail	TAHTACI	
Denis	GARDEL		Etienne	THIL	
Maryline	GEORGES- BERNARD		Hervé	TILLARD	
Martine	GEORGES- POMMIER	Procuration à Richard RENAUDIN	Jean-Paul	VINCHELIN	
Delphine	GILAIN		Florence	WAZYLEZUCK	
Dominique	GOEPFER		Thierry	WEYER	Procuration à Stéphane BOEGLIN
Michel	GRILLOT		Suppléants*		
Claude	GUIDAT	Procuration à Ismail TAHTACI	Bernard	ANDRE*	
Christophe	HANU		Thierry	BARATEAU*	
Anne-Lise	HENRY	Procuration à Xavier BOUSSERT	Bénédicte	FLORENTIN*	
Gilles	JEANSON		Valentin	GOBETTI*	
Marie- Louise	KADOK		James	HARDEL*	
Daniel	LAGRANGE		Philippe	MARCHAND*	
Sandrine	LAMBERT		Jean-Paul	MAUROY*	
Jean	LOPES		Ghislain	PAYMAL*	
Catherine	NOEL		André	POIRSON*	

* Suppléant-e : ne signer que si titulaire absent

